

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Du 19 MARS 2024**

| Nbre de Membres | |
|-----------------|----|
| En exercice | 15 |
| Présents | 10 |
| Votants | 11 |

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le DIX NEUF MARS à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de RIVES - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de RIVES – place de la Libération, sous la présidence de Madame Moussokro TOURE, Vice-Présidente du CCAS.

Date de convocation : 6 mars 2024

PRÉSENTS :

Mme Moussokro TOURÉ, M. Laurent LAVOST, Mme Audrey ENDERLE, Mme Stéphanie SCHNEIDER, Mme Madame Jacqueline BERNARD, Mme Magali HOANG, M. Ludovic MARTEL, M. Patrice MOUZ, Mme Monique BARBAGALLO, M. Hervé CHRISTOPHE.

PROCURATIONS :

M. Julien STEVANT donne procuration à Madame TOURÉ Moussokro.

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

M. Ali ZERIZER, M. Ludovic PLOTON, Mme Fatima DE SOUZA MOURA., Mme Michèle PROMONET.

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

M. Grégory CESBRON, Directeur du CCAS de Rives est secrétaire de séance (Article R123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Ouverture de séance à 18h30

Madame Moussokro TOURÉ, en tant que Vice-Présidente procède à l'appel nominatif des membres et constate le quorum.

Le procès-verbal du CA du CCAS du 8 février 2024 est adopté à l'unanimité.

Liste des délibérations :

1. Nomination de nouveaux membres de la Commission Permanente

Adoptée à l'unanimité

2. Approbation du compte de gestion 2023

Adoptée à l'unanimité

3. Approbation du compte administratif 2023

Adoptée à l'unanimité

4. Affectation des résultats 2023

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du budget primitif 2024

Adoptée à l'unanimité

6. Affectation des subventions aux associations pour l'année 2024

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et clos,

La séance est levée à 20h40

La Vice-Présidente du CCAS
Moussokro TOURÉ

